



## Communiqué de presse Nantes, le 2 novembre 2020



# Rééquilibrage du lit de la Loire : dernière étape avant l'enquête publique en 2021

**Le dossier d'autorisation environnementale du programme de rééquilibrage du lit de la Loire a été déposé le 19 octobre dernier par Voies navigables de France, maître d'ouvrage du projet. Prochaine étape : l'enquête publique, qui devrait se dérouler au cours du premier trimestre 2021. D'ores et déjà, pour s'informer et poser des questions, le public est invité à consulter le nouveau site internet dédié au projet : <https://reequilibrage-loire.vnf.fr>**

Une nouvelle étape est franchie. Le dépôt du dossier d'autorisation environnementale constitue en effet un préalable indispensable à l'enquête publique au cours du premier trimestre 2021. L'ensemble des habitants, riverains et usagers des communes concernées seront alors appelés à se prononcer pour faire part de leurs observations et remarques sur le programme de rééquilibrage du lit de la Loire. Après la concertation menée en 2018, l'enquête publique constituera un nouveau temps d'échange privilégié sur le projet avec l'ensemble des publics concernés. Suite à cette enquête, les travaux pourraient commencer dès septembre 2021 pour le secteur de Montjean-sur-Loire/Ingrandes-Le-Fresne-sur-Loire.

### Avancées du projet: poursuite des études et diagnostics archéologiques

De juin 2018 à début 2020, VNF a poursuivi **les études d'avant-projet** et mené des **études complémentaires afin de finaliser le programme**, en prenant en compte les remarques et avis formulés par les participants lors de la concertation publique de 2018. Cette période d'études a notamment permis d'analyser l'ensemble des impacts, et d'étudier l'aménagement du site de Bellevue, avec le scénario retenu lors de la concertation publique.

**Deux séries de diagnostics archéologiques sur plusieurs communes le long de la Loire ont également pu être menées en 2019 et 2020.** Réalisés par l'INRAP, à la demande de la DRAC, ces diagnostics visent à détecter et analyser d'éventuels vestiges archéologiques sur les sites concernés par les futurs travaux et conduiront, selon les cas, à engager des chantiers de fouilles archéologiques préventives pour une analyse plus détaillée.

La campagne 2020 a ainsi permis aux archéologues de mettre à jour des éléments de pêche, des restes d'aménagements fluviaux et plusieurs embarcations.



Diagnostics archéologiques – vestiges de pêche Les Chalonges, Mauges-sur-Loire

## Lancement d'un nouveau site internet dédié au projet

Pour accompagner l'enquête publique et informer en continu le public, Voies navigables de France a ouvert le 26 octobre un nouveau site internet dédié au programme de rééquilibrage du lit de la Loire.

Dès maintenant, un grand nombre d'informations sur le projet sont à disposition sur le site : présentation des travaux prévus par secteurs d'intervention, accès aux principales études ayant conduit à la définition du projet, documents techniques etc. Le site Internet permet également de prendre contact avec VNF pour poser des questions ou faire des suggestions.



© Groupe Rouge Vif

<https://reequilibrage-loire.vnf.fr>

## A propos du programme de rééquilibrage du lit de la Loire

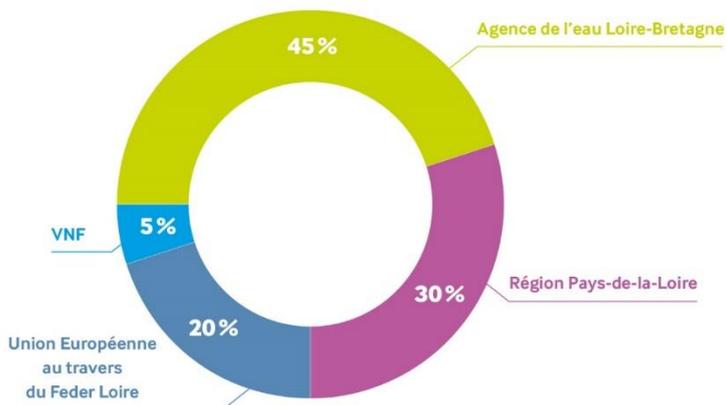
Les aménagements de la Loire estuarienne réalisés au cours du 20<sup>ème</sup> siècle ont fortement perturbé les équilibres et le fonctionnement du dernier grand fleuve naturel d'Europe. Le programme de rééquilibrage du lit de la Loire a pour objectif de restaurer un fonctionnement plus naturel de la Loire, et notamment de reconnecter certains bras secondaires.

Il s'appuie sur :

- 2 principes d'action : le remodelage des épis et la construction d'un ouvrage de transition à Bellevue (amont de Nantes) ;
- 3 secteurs d'intervention, Montjean-sur-Loire/Ingrandes-Le-Fresne sur-Loire, d'Anetz à Oudon et Sainte-Luce-sur-Loire/Saint-Julien-de-Concelles (secteur de Bellevue).

Voies navigables de France (VNF) assure la maîtrise d'ouvrage du programme, en collaboration avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région des Pays de la Loire, le GIP-Loire-Estuaire et le Conservatoire des Espaces naturels des Pays de la Loire.

Ce projet, estimé à 42M€ valeur 2015, est cofinancé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Pays-de-la-Loire, l'Union Européenne au travers du Feder Loire et Voies navigables de France.



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

## À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux, etc.) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- il crée les conditions du développement du transport fluvial de marchandises ;
- il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)  VNF - Voies navigables de France  VNF\_officiel

### Contact presse :

Voies navigables de France  
Direction territoriale Bassins de la Seine et de la Loire aval  
Corinne Spiner – 06 23 02 09 35  
[corinne.spiner@vnf.fr](mailto:corinne.spiner@vnf.fr)